

MOT DE RENTREE 2025/2026

Représentants des Parents d'Elèves

rpeecolepontdaincentre@gmail.com

Bonjour à toutes et tous,

La rentrée scolaire 2025/2026 est faite et nous en profitons pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux enseignants ainsi qu'aux nouveaux parents d'élèves, dont les petits bouts ont fait leur première rentrée à Pont d'Ain, que ce soit en Petite Section de maternelle ou parce qu'ils viennent d'emménager sur la commune.

Nous remercions chaleureusement les parents d'élèves qui se sont mobilisés l'année dernière et qui, après plusieurs années pour certain(e)s, font leur rentrée de parent d'élève au collège.

Pour rappel, vos représentants élus en 2024 sont en mandats jusqu'à la prochaine élections RPE et la validation des résultats lors du 1^{er} conseil d'école (date à confirmer).

D'ici là, voici les dates importantes à retenir :

Lundi 29/09 à 17H30 : Réunion avec les parents candidats et la directrice

Vendredi 10/10 : Élection des RPE 2025/2026

L'école du centre étant composé de 10 classes, il y a 10 places de titulaires et 10 places de suppléants. Une partie de l'équipe RPE actuelle se représente pour cette nouvelle année, mais nous serons ravis d'accueillir de nouveaux parents !

Vous pouvez encore faire part de votre candidature auprès de l'enseignant(e) de votre enfant ou en adressant un mail directement à l'école.

L'année scolaire écoulée a été quelque peu chamboulée avec des arrivées et des départs au sein de l'équipe enseignante et des repères à reconstruire.

En tout premier lieu nous tenions à adresser un message à maitresse Elodie GAGNARD, qui n'a pu assurer sa classe sur l'ensemble de l'année. S'il était trop tôt pour la rentrée de septembre 2025, nous espérons la revoir rapidement au sein de l'établissement.

Cette année maitresse Laura PINORI, qui attend un heureux évènement, est aussi éloignée de l'établissement pour quelques mois. C'est donc maitresse Julie ZANOLIN qui assure l'intérim de direction sur cette période. Nous leur souhaitons le meilleur dans leurs nouvelles missions, qu'elles soient personnelles ou professionnelles.

Nous souhaitons également remercier l'ensemble des acteurs qui ont permis la tenue des différents projets ; équipe pédagogique, mairie, policier municipal et parents accompagnateurs.

Pour que les succès des nouveaux projets soient encore une fois au rendez-vous, nous aurons besoin de tout le monde. Les parents d'élèves ont leur place à part entière dans ces réalisations. Nous comptons sur votre participation pour que toutes ces activités puissent se tenir et profiter à tous les enfants.

N'oubliez pas de passer vos agréments pour ceux qui souhaitent encadrer les activités piscine, cyclisme et kayak. Sans parent agréé, ses activités sportives ne pourront pas avoir lieu.

Au cours de l'année, plusieurs commissions se sont tenues. Nous avons tenu à ce que vous soyez informé de nos démarches et des échanges tout au long de l'année par l'intermédiaire des comptes-rendus diffusés par la direction de l'école.

Suite à nos échanges avec la mairie, une modification du règlement de la cantine a été appliqué par l'arrêté municipal 2025-062 du 31/03/2025.

Les jours de carences sont supprimés, sous certaines conditions, comme précisé dorénavant dans l'article **5 - Paiement**

- Le prix du repas sera restitué à la famille, sans jour de carence, dans les cas suivants :
 - Le service de restauration scolaire n'a pas fonctionné,
 - L'enfant n'a pas pu être accueilli à l'école le matin,
 - L'absence de l'enfant, d'une durée supérieure à 2 jours, a été signalée au restaurant scolaire (04 74 39 11 78 confirmée par mail à restaurant scolaire@pontdain.fr), au plus tard, le matin même avant 9h00 ET un certificat médical est fourni dans les 48h.

Nous restons pleinement engagés dans notre mission de RPE, au service des parents et des élèves, alors n'hésitez pas à nous solliciter !

Au plaisir de nos prochains échanges.

BONNE ANNEE SCOLAIRE A TOUTES ET TOUS !

Les RPE 2024/2025